Digitized by Google

41. V. 73.

MENTEM ALIT ET EXCOLIT

K.K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

41. V. 73.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPOSITION RAISONNÉE

D'UN

CAS DE NOUVELLE ET SINGULIÈRE

VARIÉTÉ D'HERMAPHRODISME

OBSERVÉE CHEZ L'HOMME

(*Lue à l'Académie royale de Médecine, dans sa Séance du 5 mars* 1833);

PAR J. BOUILLAUD,

PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, etc.

Inter utrumque tene.

Dans les faits qui, comme celui-ci, s'éloignent des opinions reçues, la sagesse consiste également à n'admettre que ce qui est rigoureusement prouvé, et à ne pas assigner des bornes trop étroites à la puissance de la nature.

(Rapport de M. Dupuytren sur un fœtus humain trouvé dans le mésentère d'un jeune homme de quatorze ans.)

PARIS,

J. B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

LONDRES, MÊME MAISON, N° 219, REGENT-STREET.

1833.

Digitized by Google

Extrait du *Journal universel et hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie pratiques et des Institutions médicales.*

Digitized by Google

EXPOSITION RAISONNÉE

D'UN

CAS DE NOUVELLE ET SINGULIÈRE

VARIÉTÉ D'HERMAPHRODISME

OBSERVÉE CHEZ L'HOMME.

MESSIEURS,

Les moments de cette savante Académie sont si précieux, que ce n'est pas sans une espèce de scrupule que je me suis décidé à la prier de m'en accorder quelques-uns, sur-tout après avoir réfléchi combien il est difficile de lui communiquer des travaux réellement dignes de son attention. Aussi n'a-t-il rien moins fallu que la nouveauté du fait que je vais avoir l'honneur de lui exposer, pour me déterminer à lui demander la parole.

Ce fait qui me paraît mériter l'honneur d'être présenté à l'Académie, est un cas dans lequel un seul et même individu de l'espèce humaine offre la monstrueuse alliance d'organes sexuels, dont les uns appartiennent normalement à la femme, tandis que les autres sont l'apanage de l'homme; lequel individu, sous le rapport des autres organes en général, paraît participer à la fois et des attributs de l'homme et de ceux de la femme.

Il me semble déjà, Messieurs, entendre quelques personnes se récrier, comme s'il s'agisssait de la découverte de la pierre *philosophale* ou de la *quadrature* du cercle.

Digitized by Google

Quoi ! diront ces personnes, vous allez parler d'hermaphrodisme chez l'espèce la plus élevée du règne animal ! comme si nous n'avions pas, depuis long-temps, proclamé la chose impossible; comme si une telle monstruosité n'était pas évidemment contraire aux lois, et, pour ainsi dire, à la constitution même de la nature!

A Dieu, ne plaise, Messieurs, que séditieux d'un nouveau genre, je vienne ainsi déranger l'ordre anatomique que la nature et sur-tout quelques savants ont établi, et sont bien résolus à défendre ! Tout ce que je désire, c'est que l'Académie veuille bien écouter d'une oreille indulgente le cas que je vais rapporter, et jeter un coup d'œil attentif sur les pièces du procès qui sont devant elle : elle jugera ensuite dans sa sagesse, la question tant de fois agitée de l'hermaphrodisme, et nous ne manquerons pas de nous soumettre comme il convient à sa suprême décision.

§ I. *Exposition du fait.*

Le nommé Valmont, chapelier, âgé de soixante-deux ans, *veuf*, d'une petite stature, *buvant* habituellement un peu d'eau-de-vie, était affecté d'un choléra algide au plus haut degré, lorsqu'il fut apporté, le 6 avril, dans le service qui nous était confié, à l'hôpital de la Pitié. Il mourut le lendemain.

Je retrancherai de l'histoire de l'autopsie cadavérique que nous en fîmes, M. le docteur Donné et moi, tout ce qui est étranger au fait de la monstruosité dont le sujet était atteint.

Comme Valmont paraissait jouir de tous les attributs du sexe masculin au moment où il fut reçu à notre hôpital, et qu'il avait, en conséquence, été placé dans la salle des hommes, nous ne fûmes pas médiocrement surpris, lorsque les organes de la cavité abdominale eurent

Digitized by Google

été mis à découvert, de rencontrer dans l'excavation pelvienne un utérus bien conformé. Après avoir noté succinctement l'état anormal dans lequel se trouvaient les organes génitaux chez cet individu, je fis conserver dans l'alcool les pièces principales, afin de les décrire plus en détail lorsque l'épidémie, qui régnait alors dans toute sa fureur, nous en laisserait le loisir. La chose nous était sur-tout impossible ce jour-là; car, outre Valmont, nous avions six autres cholériques dont il nous fallait pratiquer l'ouverture.

Sur ces entrefaites, M. Manec ayant désiré examiner les pièces que nous avions conservées, elles lui furent aussitôt remises; et c'est d'après les notes qu'il a eu la complaisance de nous remettre, que nous allons donner la description de ces pièces.

M. Manec, dont les profondes connaissances anatomiques sont connues de tout le monde, a, de plus, fait exécuter sous ses yeux, de superbes planches représentant les organes décrits. Ce sont ces planches qui circulent en ce moment dans les rangs de l'Académie. Voici maintenant la description des organes sexuels de Valmont :

Dans la région des organes génitaux externes, on voit une verge de grosseur moyenne, terminée par un gland bien conformé, ainsi que le prépuce dont il est recouvert. L'ouverture du méat urinaire, au lieu d'occuper le centre même du sommet du gland, existe vers la partie inférieure de cette partie (1).

Les bourses sont petites, mais d'ailleurs très reconnaissables : les téguments qui en forment la partie essen-

(1) M. Manec considère cette particularité comme constituant un premier degré d'hypospadias; ce rapprochement ingénieux est, à ce qu'il me semble, pour le moins un peu forcé. On en jugera par l'examen des pièces qui sont sous les yeux de l'Académie.

Digitized by Google

tielle, offrent la couleur brune et le froncement qui existent à l'état normal, et sont ombragés de poils; elles sont divisées en deux parties symétriques par un raphé qui s'étend du prépuce à l'anus, et qui paraît un peu plus dur et plus saillant qu'on ne le rencontre ordinairement chez l'homme. Les bourses sont dépourvues de testicules : on n'y rencontre aucuns vestiges de ces organes. Elles ne contiennent qu'un tissu cellulaire lamelleux, semblable à celui que l'on trouve dans l'épaisseur des *nymphes*.

Le pénil, ou mont de Vénus, plus arrondi, plus bombé, qu'il ne l'est ordinairement chez l'homme, est hérissé de poils longs, mais médiocrement abondants, et s'avançant sur la verge comme pour la cacher (1).

Il existe dans le bassin deux ovaires, semblables pour leur forme et leur structure à ceux d'une jeune fille de quinze à seize ans (2), deux trompes utérines avec leur pavillon et leur petite extrémité s'ouvrant dans l'utérus, comme chez une femme bien constituée. Cet utérus, d'une conformation qui ne laisse rien à désirer, occupe sa place accoutumée, entre le rectum et la vessie, et va s'ouvrir dans une espèce de vagin, ainsi qu'il sera

(1) « D'après ce qui précède, dit M. Manec, on voit que si en examinant avec attention les organes sexuels externes, on peut avoir quelques doutes sur le véritable sexe du sujet, il n'en peut être de même, lorsqu'on se borne à un aperçu général : dans ce dernier cas, en effet, on doit nécessairement considérer le sujet comme appartenant au sexe mâle. Et cependant nous allons voir, ajoute M. Manec, que les organes caractéristiques des sexes font de ce sujet une femme. »

(2) Je ne puis partager entièrement ici la manière de voir de M. Manec. Les corps qu'il considère comme étant entièrement semblables aux ovaires d'une jeune fille, n'offraient point cette structure vésiculaire qui caractérise de véritables ovaires. Leur tissu était en quelque sorte fibreux. Ces organes équivoques tenaient ils le milieu entre les testicules et les ovaires ?

Digitized by Google

dit plus bas. La cavité de l'utérus offre ces rides arborisées que l'on rencontre chez les femmes qui n'ont point eu d'enfants. L'extrémité inférieure de cet utérus ou le *museau de tanche* fait saillie dans le vagin, ainsi que cela se voit dans l'état normal. Ce vagin, long d'environ deux pouces, d'une largeur moyenne, présente à sa face interne, d'une manière très évidente, les rides nombreuses qu'on y remarque chez les vierges. Parvenu vers le col de la vessie, ce canal se rétrécit assez brusquement et ne forme plus, vers la portion membraneuse de l'urèthre qu'un petit conduit qui, se dirigeant de bas en haut, va s'ouvrir, par un orifice d'environ deux millimètres de diamètre, dans l'urèthre à travers la paroi inférieure de la portion membraneuse indiquée plus haut: de telle sorte que l'urèthre n'est réellement que la continuation du vagin dont il vient d'être question. Cet urèthre se comporte, d'ailleurs, au delà de ce point de jonction, absolument de la même manière que celui de l'homme. Il en offre tous les caractères, et comme lui se trouve entouré, à son origine, d'une prostate bien conformée (1). Ce corps glandiforme imprime au canal qui le traverse une configuration semblable à celle qu'il présente dans le sexe masculin, savoir: une saillie ou *veramontanum* à la paroi inférieure, et deux gouttières latérales dans le fond desquelles on aperçoit les orifices des follicules prostatiques; mais sur la crête uréthrale, on cherche vainement la trace de l'ouverture des canaux

(1) « Si la jonction du vagin avec l'urèthre s'était opérée, dit M. Manec, un demi-pouce plus en arrière, il aurait fallu que, chez cette femme, ce canal traversât le tissu prostatique, ainsi qu'on le voit chez l'homme, pour le canal génital, au point où il reçoit l'insertion des conduits éjaculateurs. » Je rapporterai plus loin, d'après M. Mayer, un cas dans lequel se trouve réalisée la particularité dont M. Manec vient de parler.

Digitized by Google

éjaculateurs. Au-delà de la prostate, l'urèthre est dépouillé, dans une longueur de huit à dix lignes de tout tissu extérieur. Plus loin, un tissu spongieux avec renflement bulbeux s'ajoute à ce canal, l'accompagne dans tout le reste de sa longueur, et s'épanouit ensuite pour former le gland. Toute cette portion spongieuse est adossée à la face inférieure des corps caverneux, lesquels forts et développés comme chez l'homme, sont munis à leur racine d'un appareil musculaire aussi complet et peut-être plus puissant qu'on ne le trouve ordinairement encore chez l'homme. Les muscles bulbo-caverneux en particulier sont très longs et très épais. Les glandes de Cowper existent comme dans le sexe mâle.

De même que les testicules, les vésicules séminales et les canaux déférents manquent complétement. Il ne sort par l'anneau inguinal qu'un tissu cellulaire dense, rudiment du ligament rond (1), un filet nerveux et une artère. La seule chose qui nous ait paru s'éloigner un peu de ce que l'on trouve ordinairement chez la femme, c'est le volume de cette artère, laquelle, très forte de chaque côté, va communiquer par de larges anastomoses avec l'artère superficielle du perinée et les branches des artères honteuses externes.

Absence complète des parties qui constituent les organes génitaux externes féminins, tels que la vulve, les grandes et petites lèvres, etc. (2)

---

(1) Le ligament large, dont il n'a pas été fait mention dans la description de M. Manec, existait comme chez la femme la mieux conformée.

(2) « Si actuellement, dit M. Manec, nous jetons un coup d'œil » général sur les dispositions qui viennent d'être indiquées, nous voyons » que le vice de conformation dont il est question, ne mérite pas le nom » d'hermaphrodisme; attendu qu'il n'existe que les organes caractéris- » tiques d'un seul sexe, ceux de la femme. La seule différence qui existe

Digitized by Google

Telle est la description faite par M. Manec des organes génitaux. Il nous reste maintenant à faire connaître quelques autres particularités de la structure genérale de l'individu, particularités presque aussi remarqua-

---

» entre cet individu et une autre femme bien conformée, c'est que le » vagin, au lieu de se terminer à l'extérieur par une ouverture évasée et » indépendante, placée entre l'anus et le méat urinaire, se rétrécit jusqu'au point de n'avoir plus qu'une ligne de diamètre, et va s'ouvrir » dans l'urèthre.

» L'absence de la vulve et la présence d'une verge bien conformée, » s'expliquent par l'excès de développement des petites lèvres et du clitoris. » Les premières, par leur jonction, ont fait disparaître l'entrée du vagin » et formé le raphé; tandis que le clitoris, développé outre mesure, a » acquis tous les caractères de la verge, qu'il ne représente, dans l'état » ordinaire, que d'une manière imparfaite. C'est aussi en vertu d'un » excès de développement, que l'urèthre a pu revêtir les caractères de » celui de l'homme.

» Ainsi, jusqu'à présent, poursuit M. Manec, pas un organe de nouveau, chez cet individu du genre féminin. Tous ceux qui pourraient » laisser quelques doutes sur la nature de son sexe, se trouvent à l'état » rudimentaire chez une femme bien conformée. Il n'y a donc qu'excès » de volume dans les organes générateurs externes, et par suite suppression de la vulve et jonction de l'urèthre avec le vagin. Mais la prostate » qui n'existe pas chez la femme se rencontre chez celle-ci, où elle est » très bien conformée, et embrasse, comme chez l'homme, le col de la » vessie et le commencement de l'urèthre. Si donc cet organe était essentiel pour compléter l'appareil générateur du mâle, sa présence pourrait nous embarrasser, et nous forcer à reconnaître que le cas dont » nous nous occupons est un commencement d'hermaphrodisme; chose » qui cependant ne peut pas exister, car si la nature semble, dans quelques circonstances, se jouer de la conformation et des rapports des » organes, cela ne va jamais, dans les animaux des espèces élevées, jusqu'à réunir sur le même individu, des organes à fonctions distinctes, » et sur-tout lorsque ces organes concourent à l'accomplissement d'une » opération fondamentale telle que celle de la génération. La prostate, » chez le mâle, n'est qu'un organe accessoire, sécréteur d'une humeur » qui, par son mélange avec le sperme, favorise la marche de celui-ci » dans l'urèthre, et rend plus forte sa projection hors de ce canal. Ce

Digitized by Google

bles que celles des organes génitaux, et que M. Manec n'a pu observer.

Le cadavre de Valmont, très court pour un sujet du sexe masculin, présente des formes arrondies et potelées, qui se rapprochent beaucoup de celles de la femme. Les

---

» mélange du liquide prostatique n'est pas d'une nécessité absolue pour » l'accomplissement de la fécondation, puisque, dans plusieurs espèces « de mammifères cette fécondation a lieu malgré la non-existence de la » prostate. (La prostate manque chez la plupart des rongeurs, le hérisson » et la taupe. Son existence est douteuse chez les phoscolomes. Les rumi- » nants, au contraire, ont toujours deux prostates, et les solipèdes » quatre.) Ce fait d'anatomie comparée prouve que la prostate ne peut » pas être absolument considérée comme un caractère essentiel du sexe » d'un individu : par conséquent, sa présence sur un individu du sexe » féminin, ne peut contribuer en rien à lui donner la plus petite appa- » rence du sexe opposé.

» Le cas dont nous nous occupons, dit en terminant M. Manec, vient » à l'appui de l'opinion de M. Geoffroy Saint-Hilaire, lorsqu'il a dit : » que l'appareil *reproducteur* et l'appareil *copulateur*, bien que joints et » liés ensemble, sont cependant tout-à-fait indépendants l'un de l'autre » sous le rapport de leur développement. Ici, en effet, l'excès d'accrois- » sement des organes extérieurs n'a changé en rien l'état des organes » internes, tandis que dans les systèmes d'organes qui croissent sous la » même influence, il arrive constamment que dans les cas où l'un de ces » organes acquiert un surcroît de développement, son congénère reste » au-dessous de son volume normal.

» Ce cas vient également confirmer les idées de M. de Blainville, sur » l'analogie qui existe entre les organes de l'un et de l'autre sexe, et réa- » lise la supposition faite, il y a une quinzaine d'années, par ce savant » naturaliste, savoir que la seule différence capitale des deux sexes, con- » sistant dans l'indépendance du canal générateur, chez la femme, il » suffirait, pour faire de celle-ci un homme en apparence, de joindre le » vagin avec l'urèthre. (*Note de M. Manec.*)

J'ai cru devoir rapporter dans tout son entier cette note de M. le docteur Manec, bien que je ne partage pas plusieurs des idées que cet habile anatomiste y développe. On verra plus loin, en quoi mes opinions diffèrent des siennes.

Digitized by Google

mains et sur-tout les pieds sont petits et ressemblent à ceux de la femme plus encore qu'à ceux de l'homme; le bassin est plus évasé, les hanches plus saillantes que cela n'a lieu chez un individu bien conformé du sexe masculin.

Le visage est fourni d'une barbe assez épaisse, et néanmoins il offre dans son aspect général quelque chose de mou et de féminin : cette sorte de physionomie *équivoque* a même quelque chose de repoussant.

Au-dessous de la peau, dans les interstices des muscles, ainsi que dans les cavités abdominale et pectorale, on rencontre une graisse excessivement abondante, circonstance qui constitue un nouveau trait de ressemblance entre cet individu et la femme.

Les glandes mammaires, très développées, beaucoup trop développées pour un homme, le sont cependant un peu moins que chez une femme bien constituée, et se terminent par un mamelon presque aussi gros que celui de la femme à l'état normal.

On peut dire, d'une manière générale, que sous le point de vue de la conformation et du volume de presque toutes les autres parties dont il nous resterait à parler, cet individu tient une sorte de juste milieu entre l'homme et la femme. Disons cependant que le cœur était à peu près aussi robuste que celui d'un homme de taille et de force moyennes.

Telles sont les anomalies d'organisation que nous avons constatées chez Valmont. On conçoit assez que nous n'avons rien négligé pour tâcher de nous procurer des renseignements détaillés sur les anomalies fonctionnelles ou physiologiques qui devaient correspondre aux anomalies des conditions anatomiques. Malheureusement, toutes nos démarches ont été jusqu'ici sans succès. On s'est transporté au domicile de Valmont : on a su que ce mal-

Digitized by Google

heureux logeait dans un grabat, où il n'avait pour se reposer qu'une botte de paille. Du reste, il était sans parents, sans amis, et on n'a pu obtenir aucune espèce de données sur son genre de vie habituel, sur ses goûts, ses penchants, ses mœurs, ses aptitudes intellectuelles. De quelle importance n'eussent pas été ces documents physiologiques! Ne semble-t-il pas que la nature ait pris soin d'éloigner de nous tous les éléments propres à nous éclairer dans la grande et ténébreuse question que soulève l'histoire anatomique de Valmont, comme si cette nature était en quelque sorte honteuse de nous révéler en entier le mystère d'une aussi étrange aberration!

Il résulte des déclarations de Valmont, au moment de son entrée à l'hôpital, qu'il était veuf. Ainsi donc, un individu qui était doué des organes essentiels du sexe féminin, tandis qu'il ne possédait, d'une manière évidente, que les organes dits accessoires du sexe masculin, n'a pas craint de contracter une alliance dans laquelle il devait jouer le rôle de mari! Comment s'est-il comporté dans l'acte du coït? Quels transports pouvait-il éprouver auprès d'une femme, lui que ses organes générateurs profonds appelaient à remplir pour son propre compte les fonctions de la femme?

Puisqu'il avait une matrice, Valmont était-elle réglée (qu'on me pardonne cette sorte d'hermaphrodisme de langage)? Si les règles existaient en effet, il devait en résulter chaque mois une hématurie. Cette hématurie périodique n'aurait-elle pas pu être prise pour une affection de la vessie? (1)

(1) Si quelque affection réelle ou supposée de vessie eut nécessité le cathétérisme, et que la sonde eut pénétré non dans la vessie, mais dans le vagin et l'utérus, l'opérateur ne se serait-il pas trouvé dans un étrange embarras?

Digitized by Google

Si la femme de Valmont eût existé, elle aurait eu, sans doute, de précieuses et curieuses révélations à nous faire. Il ne paraît pas qu'elle ait eu d'enfants pendant le cours de cette monstrueuse union ! En supposant que le contraire eût eu lieu, certes, ce n'est pas à Valmont qu'il aurait fallu faire les honneurs de la paternité.

Mais, s'il est bien vrai, ainsi que le professent nos plus célèbres zoologistes, qu'étant données les conditions anatomiques, on connaît par cela même les fonctions, à quoi bon recourir à de longues et laborieuses informations sur la conduite physiologique de Valmont? En effet, pour résoudre la question de savoir quelle a été la vie physique et morale de Valmont, nous possédons tous les éléments nécessaires, puisque nous connaissons l'organisation de cet individu : que le cadavre de Valmont se ranime donc au souffle fécond de l'Académie, qu'elle nous révèle par la pensée quelle nuance de vie a dû revêtir une organisation, dans la formation de laquelle la nature a suivi un système vraiment si deplorable. Que l'Académie nous apprenne donc, par exemple, si Valmont a véritablement ressenti l'aiguillon de la chair, et dans ce cas si c'est plus spécialement l'aiguillon de la chair masculine ou celui de la chair féminine qu'il aura éprouvé, ou bien encore s'il aura été tour-à-tour en proie au stimulus de ce double aiguillon; ou si, par une sorte de neutralisation d'un sexe par l'autre, Valmont sera resté dans un état d'*indifférence en matière génératrice.*

Quoi qu'il en soit, sous le rapport moral ou *phrénologique*, le mariage contracté par Valmont est une circonstance digne de toute notre méditation, et nous croyons qu'elle est bien propre à exercer la sagacité des physiologistes et des philosophes.

Digitized by Google

On a dit: *Propter uterum solum mulier est id quod est.* Est-ce donc seulement à cause de son utérus que Valmont a été ce qu'il a été, c'est-à-dire homme, et qui plus est, homme marié?

§ II. *Quelques réflexions sur l'origine de cette variété d'hermaphrodisme; indication de cas analogues au précédent, recueillis par divers auteurs* (1).

Parmi les innombrables anomalies, soit générales, soit partielles, qui peuvent affecter l'espèce humaine, ce ne sont

(1) Je m'empresse de consigner ici les réflexions générales que ce fait a suggérées à M. Manec, et qui sont l'expression assez fidèle des opinions le plus généralement repandues aujourd'hui sur la question de l'hermaphrodisme. Nous verrons plus loin en quoi péchent, si nous ne nous trompons nous-même, les opinions dont il s'agit.

« La fonction de reproduction est exécutée dans l'un et l'autre sexe par » un ensemble d'organes qui, en raison de la part qu'ils prennent à son » accomplissement, ont été divisés en deux ordres. Dans le premier, » se rencontrent les organes caractéristiques de chaque sexe; savoir: » chez l'homme les testicules avec leurs dépendances, et chez la femme » les ovaires également avec leurs annexes. Le second ordre comprend les » organes *copulateurs*, qui n'entrent en action que pendant le rapproche- » ment des sexes.

» Les organes qui appartiennent au premier ordre ne se trouvent jamais » réunis sur le même individu, non-seulement dans l'espèce humaine, » mais encore dans les autres espèces qui occupent un rang un peu élevé » dans l'échelle animale. Ce fait, actuellement bien reconnu par les obser- » vateurs exacts, doit faire rejeter comme fabuleux tout ce qui a été dit » sur le véritable hermaphrodisme, dans l'homme et les animaux qui se » rapprochent de son organisation.

» Mais s'il est vrai que les organes qui dans la femelle produisent l'œuf » et qui dans le mâle sécrètent la liqueur qui doit féconder l'œuf, con- » servent toujours la forme et la structure qui leur sont propres, de ma- » nière qu'on peut toujours les reconnaître, quels que soient les change- » ments de rapport et de position qu'ils aient pu subir, il n'en est pas » ainsi des parties qui servent à la copulation. Ces dernières remplissant

Digitized by Google

pas celles des organes de la génération qui ont préparé le moins de tortures aux *tératologistes*; et tout en rendant justice pleine et entière aux beaux travaux de quelques célèbres anatomistes modernes, on peut dire que les déviations dont peuvent être affectés ces organes, obéissent à des lois dont quelques-unes se sont jusqu'ici opiniâtrément dérobées à la savante investigation de l'anatomie la plus transcendante. Bien qu'en pareille matière, le plus sage parti pour moi fût d'avouer mon incompétence, je tâcherai cependant de déterminer s'il est quelque nouvelle loi qui puisse être avantageusement invoquée pour l'explication de l'espèce de monstruosité dont il s'agit dans ce travail.

Toutefois, avant de nous engager dans les obscures profondeurs d'une telle recherche, il me paraît indispensable de rappeler les faits analogues au précédent, que l'on rencontre en si petit nombre dans les fastes de la science. Pour cela, je commencerai par consigner ici une note insérée par M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans le numéro du 18 février 1832 de la *Gazette médicale*.

» simplement des usages de convenances individuelles, peuvent être » modifiées dans leur grandeur, leur configuration et même leur structure » sans qu'il en résulte nécessairement l'abolition des fonctions généra- » trices; ce qui arriverait indubitablement, si de tels changements s'opé- » raient dans les organes du premier ordre.

» Dans les cas d'équivoque et de doute sur le sexe d'un individu, c'est » toujours sur les organes accessoires que les déviations organiques ont » porté. Toutes les fois qu'il a été possible d'examiner les organes fon- » damentaux de la génération, à l'instant même l'incertitude a cessé, » ainsi qu'on peut s'en convaincre en parcourant les annales de la » science.

» Le fait nouveau à l'occasion duquel nous avons présenté les réflexions » précédentes, en même temps qu'il vient les confirmer, se distingue né- » anmoins de ceux déjà connus, par des caractères qui lui sont propres, » et qui méritent de fixer l'attention des anatomistes. »

Digitized by Google

Cas singulier et paradoxal d'hermaphrodisme, observé à Naples, sur un sujet octogénaire, communiqué et commenté par M. Geoffroy Saint-Hilaire.

« Le professeur Don Joseph Ricco, dans le courant de » janvier, faisant l'autopsie du cadavre d'une octogénaire, » qui devait servir à la démonstration dans les leçons » d'anatomie qu'il fait à l'hôpital de *Santa-Maria della* » *fide*, s'aperçut que les organes sexuels de ce cadavre » présentaient des anomalies telles, qu'on ne pouvait » décider avec certitude auquel des deux sexes il pouvait » appartenir, bien que, pendant la vie, il eût passé pour » être du sexe féminin, et qu'en conséquence cette femme » eût pris mari. Le professeur Ricco appela à son aide le » professeur Don Joseph Sorrentino, et, après avoir fait la » préparation avec soin, ils trouvèrent que les parties exter- » nes étaient du sexe féminin, et que les organes internes » étaient du sexe masculin. Ce cas singulier intéresse par » sa rareté, non-seulement la physiologie, mais la clinique » et la médecine légale. Pour cela, les deux professeurs » ont conservé la préparation anatomique, et se sont occu- » pés de livrer à l'impression une description détaillée. » (*Journal des Deux-Siciles*, janvier 1832.)

« Un cas semblable est déjà dans la science, dit M. Geof- » froy Saint-Hilaire, et il a été publié par le docte et cé- « lèbre médecin Maret, père de M. le duc de Bassano (1). » Ce fut au sujet d'un individu né à Bourbonne-les-Bains » (Hubert Jean-Pierre), qui passa pour garçon, et qui » mourut âgé de dix-sept ans, en 1767. Toutefois, ajoute » M. Geoffroy Saint-Hilaire, le travail de Maret avait » laissé dans le doute les physiologistes contemporains,

(1) *Mémoires de l'Académie de Dijon*, t. II.

Digitized by Google

» dominés par les principes d'une école, et qui n'admet-
» taient comme réelles que des constitutions finies d'or-
» ganes, que des arrangements de parties harmonieusement
» coexistantes. Selon M. Geoffroy Saint-Hilaire, la valeur
» d'opinion dont avait besoin l'écrit de Maret, va lui être
» procurée par l'observation précise des professeurs *Ricco*
» et *Sorrentino* (1). »

Le fait des médecins italiens est, pour ainsi dire, le pendant de celui que je viens de communiquer à l'Académie. Malheureusement, la description détaillée qu'ils ont promise n'est pas, que je sache, encore publiée, et l'on

(1) Quelques recherches d'anatomie comparative avaient préparé M. Geoffroy Saint-Hilaire à rencontrer cette singulière anomalie : c'est que ce cas de déviation à l'égard des mammifères devient, au contraire, sous un rapport, un état de règle chez les reptiles. L'organe sexuel de ceux-ci se partage effectivement en deux systèmes à peu près indépendants. Tel est, d'une part, le système profond qui se développe de dedans en dehors, et qui naît d'artères fournies par l'aorte descendante, et, d'autre part, le système superficiel qui se répand de l'extérieur à l'intérieur, par la distribution et sous l'influence des vaisseaux de la peau. Ces deux systèmes marchent à leur mutuelle rencontre, et s'abouchent l'un avec l'autre, *immédiatement chez les mammifères*, où, anastomosés et confondus, ils ne forment plus qu'un seul appareil générateur; et *médiatement chez les reptiles*, où, quand les deux systèmes aboutissent dans un réceptacle commun, surviennent les débouchés de l'appareil urinaire, qui s'interposent entre eux.

« Prévenu par de tels résultats d'anatomie transcendante, j'ai pu, dit
» M. Geoffroy Saint-Hilaire, à mon tour, et alors sans la moindre sur-
» prise, observer de semblables hermaphrodites. Ces cas ne sont pas très
» rares chez les animaux, sans doute à cause de la facilité qu'on a de les
» examiner tout d'abord. Je les ai étudiés deux fois chez la chèvre, et un
» troisième sujet m'a de plus été offert. La première fois, ce fut sur une
» chèvre qu'un receveur, à Versailles, M. Lesueur, avait donnée à la
» ménagerie. Cet animal mourut durant les victoires de la *grande semaine*.
» Je trouvai un moment pour l'examiner; et, quelque temps après, l'A-
» cadémie des sciences (séance du 29 août 1830) voulut bien prêter at-

Digitized by Google

sent combien est incomplète et tronquée la relation du fait telle qu'elle a paru dans le *Journal des Deux-Siciles*.

Tout récemment, M. le professeur Mayer (*Icones selectæ præparatorum musœi anatomici Bonnensis*) vient de publier dix cas d'hermaphrodisme, dont cinq appartiennent à l'espèce humaine, et autant aux quadrupèdes (chèvre, bouc). Le célèbre anatomiste ne doute point que ces faits ne répandent une vive lumière sur l'obscure matière à laquelle ils se rapportent. *Non dubito equidem*, dit-il, *quin decem specimina hermaphroditorum, quorum quinque ad hominem, totidem vero ad quadru-*

» tention aux nombreux détails que je lui communiquai sur ce cas intéressant de déviation organique.

» L'attention que j'ai donnée à ces deux états de l'appareil génital chez nos chèvres monstrueuses, se rapportait à une sorte de confirmation de généralités posées en ma *Philosophie anatomique*, et que j'avais résumées ainsi : *L'appareil générateur se sous-divise en deux sous-appareils aussi distincts dans leur mode et leur position, que dans leur structure et leurs fonctions ; tels sont :* 1° *les parties internes qui fournissent les éléments reproducteurs ou* L'APPAREIL DE REPRODUCTION ; *et* 2° *les parties externes servant à l'union des deux sexes, ou à* L'APPAREIL DE COPULATION.

» De tels hermaphrodites sont improductifs : la condition différente des deux systèmes, qui se soudent ensemble, empêche l'harmonie de leurs relations : l'occlusion des canaux y forme un principal sujet de perturbation. La chèvre de M. Lesueur, animal neutre et nul, se maintint dans un état de juste-milieu, quant à sa corpulence : les formes du premier âge, d'abord sveltes et amaigries, vinrent à se prononcer plus fortement, mais jamais au degré qu'exprime la physionomie du bouc, néanmoins bien davantage qu'il n'eût appartenu à une chèvre de le faire. »

Nota. Depuis que M. Geoffroy Saint-Hilaire a eu connaissance de l'observation qui fait le sujet de ce Mémoire, il a fait l'acquisition d'une nouvelle chèvre hermaphrodite. Des faits de ce genre, tombés au pouvoir d'un aussi savant et ingénieux observateur, ne peuvent manquer d'être heureusement fécondés, et de donner naissance à la découverte de quelque importante loi *tératologique* qui, par suite, répandrait une nouvelle lu-

[illegible] l'organogénie normale elle-même.

Digitized by Google

pedes spectant, *novam* in hac re obscurâ *lucem allatura sint.*

Les faits d'hermaphrodisme publiés par M. Mayer, avec des planches fort belles, sont assurément très précieux; mais on doit regretter vivement que l'anatomiste allemand ne se soit pas livré à une dissertation approfondie sur l'hermaphrodisme en général, considéré sur-tout sous le point de vue de ses causes, de son mécanisme ou de son mode de production (1).

Les cinq faits relatifs à l'espèce humaine, bien que présentant beaucoup d'analogie avec le nôtre, ne lui ressemblent pourtant pas complétement. Chez tous les monstres observés par M. Mayer, l'hermaphrodisme différait surtout de celui que nous avons décrit chez Valmont : 1° parce que, chez eux, les ovaires n'existaient pas (ils ne sont pas mentionnés, du moins dans le texte, ni représentés dans les planches), tandis que Valmont en était pourvu ou du moins possédait des organes qui, comme nous l'avons vu, semblaient tenir à la fois et des ovaires et des testicules; 2° parce que, outre les testicules, les vésicules séminales, les canaux déférents et éjaculateurs se rencontraient *distinctement* chez ces hermaphrodites, tandis que nous n'avons trouvé chez le nôtre aucun vestige de ces derniers organes.

Je ne dirai rien des trois premiers cas de M. Mayer, qui ont été observés chez des fœtus de quatre à six mois (2); mais j'indiquerai succinctement les principales circonstances des deux autres cas, dont l'un a pour sujet un

(1) Le mot *hermaphroditogénèse* est si dur que je n'ose l'employer.

(2) Après avoir décrit le troisième fœtus, M. Mayer fait remarquer que l'hermaphrodisme qu'il présente est imparfait, et que, chez ce sujet, l'élément féminin l'emporte sur l'élément masculin. (*Prævalens quidem natura muliebris est.*)

Digitized by Google

jeune homme de dix-huit ans, et l'autre un vieillard de quatre-vingts ans (1).

Le premier de ces hermaphrodites, parvenu à l'âge de l'adolescence, se montrait poli et affable envers les individus de son âge, sans égard aucun pour leur sexe. Il embrassait avec une ardeur extrême ses jeunes amis. Enfant, il se livrait à tous les amusements de cet âge, sans manifester aucun goût pour les jouets des petites filles. A un âge plus avancé, il éprouvait des érections, s'il faut en croire sa mère, laquelle ne manquait jamais de lui adresser des reproches sévères, lorsqu'elle le voyait quelquefois appliquer des baisers à la servante de la maison. Alors, craintif, triste et d'une mauvaise santé, il s'enfuit du logis. Peu de temps après, il mourut d'une affection chronique de l'abdomen, pour laquelle il fut reçu, en 1821, à la clinique de Bonn. Pendant son séjour à l'hôpital, il se refusa avec une invincible opiniâtreté, à l'examen qu'on voulait faire de ses parties génitales.

Examen du cadavre. Il existait un pénis long de deux pouces neuf lignes. Du sommet du gland partait un sillon qui s'étendait en bas et en arrière à travers le scrotum; ce dernier, séparé en deux parties, était petit et vide de testicules. On trouva un utérus semblable à la matrice des quadrupèdes. Le vagin communiquait avec le sillon ou canal indiqué plus haut. La prostate existait. De chaque côté du col de l'utérus, on trouva une vésicule séminale, pourvue de son conduit éjaculateur. Derrière l'anneau inguinal droit, on rencontra un testicule peu développé; aucun vestige de testicule n'apparut dans le point correspondant du côté

(1) Il importe d'autant plus de signaler ici les recherches de M. Mayer que, jusqu'à présent, chez nous, plusieurs anatomistes semblent n'en avoir aucune connaissance.

Digitized by Google

gauche. De l'un et l'autre côté on ne trouva que des vestiges des conduits déférents. Le bassin tenait le milieu entre celui de la femme et celui de l'homme, etc., etc. (1).

Terminons par les réflexions de M. Mayer sur ce cas. « Il est évident, dit-il, que, dans le corps de cet homme, apparaît le type mâle combiné avec le type féminin. On reconnaît le type viril à la barbe, assez développée, à la grandeur du thorax, à l'exiguité des mamelles, enfin à la longueur et à la position des membres inférieurs. Le type femelle se révèle par l'étroitesse du front, le volume du foie, la configuration du bassin.

» Les parties génitales présentent plus particulièrement et plus manifestement encore les caractères réunis de l'un et l'autre sexe. Les organes de la virilité sont : le pénis, le scrotum, la prostate, les vestiges du testicule gauche, les vésicules séminales et les conduits éjaculateurs. Les organes du sexe féminin sont le vagin et l'utérus.

» Passons au second cas, qui a pour sujet, comme nous l'avons dit, un vieillard octogénaire. Ce vieillard vécut célibataire et mena une vie sobre et tranquille. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, dans un état de démence sénile.

» Le cadavre était long d'environ quatre pieds; la poitrine avait des *dimensions viriles;* les mamelles étaient petites; le bassin, large et déprimé, se rapprochait de celui de la femme plus que de celui de l'homme.

» Le membre viril n'a qu'un pouce dix lignes de lon-

(1) Voici les propres termes de M. Mayer : *Pelvim cadaveris exsiccatam seriùs emensi sumus eamque tunc perspicuè virili æquè ac cum ritè efformata feminea pelvi cadaverum ejusdem fere ætatis et magnitudinis comparavimus, ex qua comparatione* mirum in modum, *manifestum erat pelvim hujus hermaphroditi medium tenere inter duas illas et characteribus utriusque sexûs gaudere.*

Digitized by Google

gueur, mais est assez gros. Depuis le sommet du gland jusqu'à la racine de la verge, existe un demi-canal, à peu près comme chez le précédent hermaphrodite.

» A gauche, derrière l'anneau inguinal, on trouve un testicule muni de son canal déférent. Dans la cavité du bassin apparaît une matrice de texture ordinaire; les lèvres de l'orifice manquent; la cavité de l'utérus se continue dans un vagin plus étroit qu'elle, et dont la surface interne est rugueuse. Sur les côtés du col de l'utérus se montrent deux vésicules oblongues, dont la gauche reçoit le conduit déférent déjà mentionné, et sa cavité multiloculaire se termine en un canal éjaculateur, qui va s'ouvrir dans le vagin, non loin de l'orifice commun de ce dernier et de l'urèthre. La partie antérieure du vagin traverse, en se rétrécissant, le corps d'une prostate bien conformée, et se confond ensuite avec l'urèthre. La vésicule séminale droite n'offre aucun rudiment de canal éjaculateur, ni de conduit déférent, et c'est en vain qu'on cherche le testicule dans le côté droit.

Chez ce sujet, dit M. Mayer, les organes masculins sont donc: un testicule, un conduit déférent, une vésicule séminale, un canal éjaculateur du côté droit, une vésicule séminale droite, une prostate, un pénis d'un volume médiocre.—Un vagin, une matrice, constituent les organes féminins. »

Revenons maintenant à la discussion de la fameuse question de l'*hermaphrodisme*.

Les faits précédents étant connus, on conçoit à peine comment de graves auteurs ont soutenu qu'il n'existait point de véritable hermaphrodisme chez l'homme et les espèces les plus rapprochées de lui, prétendant que tous les faits allégués en faveur de cette monstruosité, consistaient uniquement « en des vices de conformation des par» ties sexuelles externes, qui donnaient à ces parties le

Digitized by Google

» faux aspect d'une réunion plus ou moins complète des
» attributs des deux sexes dans un même individu : tels
» sont, parmi ces vices de conformation, un excessif dé-
» veloppement du clitoris chez la femme, un hypospadias
» chez l'homme, etc. »

Ce *pseudo-hermaphrodisme* n'est pas, en effet, le seul que l'on puisse rencontrer, témoins les faits précédemment cités. Les raisons que font valoir les partisans du non-hermaphrodisme *vrai*, sont, d'ailleurs, plus édifiantes que solides et philosophiques. On dit que l'hermaphrodisme, constituant, pour ainsi dire, un crime de *lèze-organisation au premier chef*, il est impossible que la nature s'en soit rendue coupable. On admet bien qu'elle peut, par une espèce de plaisanterie (*ludibria naturæ*), se permettre quelquefois certains écarts, mais on ne veut pas qu'elle pousse jamais le *jeu* jusqu'à créer, chez le même individu, des organes sexuels dont les uns seraient mâles et les autres femelles (1). Ainsi que nous le disions tout à l'heure, c'est assurément une chose touchante que de se constituer ainsi le défenseur officieux de la nature, et d'en appeler à une sorte *d'impossible moral* pour prouver que cette nature ne saurait construire un monstre où se trouveraient violées les lois fondamentales qu'elle-même s'est, dit-on, imposées. Mais il fallait, avant de composer un aussi éloquent plaidoyer, bien examiner les faits : car ce

(1) Il n'est pas nécessaire de dire que la nature, dans notre espèce, ne peut faire, humainement parlant, *qu'un* seul et même individu, soit à la fois complètement mâle et femelle, en d'autres termes que *deux* personnes n'en constituent qu'une. Mais pour qu'il y ait hermaphrodisme, dans le sens philosophique de ce mot, il n'est besoin que de l'existence, chez un seul et même individu, d'un système d'organes génitaux dont les uns sont *mâles* et les autres *femelles*, et non *du miracle de deux individus, l'un mâle, l'autre femelle, n'en faisant qu'un seul.* Ne transformons pas une question de *choses* en une simple et puérile question de *mots*.

Digitized by Google

qui est ne cesse pas d'être, parce que nous avons déclaré que cela ne *doit* pas être. Quant à la prétendue violence que la nature exercerait contre ses propres lois, nous pouvons être tranquilles à cet égard; car les lois que nous appelons ainsi les propres lois de la nature, sont précisément celles que notre intelligence lui prescrit; et je ne vois pas quelle serait l'énormité du délit de la nature, en supposant qu'elle eût enfreint le Code étroit dans lequel quelques princes de l'empire philosophique l'ont, en quelque sorte, enchaînée.

Loin donc que l'hermaphrodisme, puisqu'il existe, soit une infraction absolue aux lois de la nature, il est évident qu'il constitue lui-même une loi naturelle; car tout a ses lois, comme l'a dit Montesquieu. Convenons seulement que c'est là une de ces lois *exceptionnelles* dont la puissance organisatrice ne fait très heureusement pas un trop fréquent usage.

Les faits qui déposent en faveur de l'existence de l'hermaphrodisme, comparés sous le rapport numérique à ceux de l'ordre normal, sont même en telle minorité, qu'il n'est pas surprenant qu'on n'en ait si long-temps tenu presque aucun compte. Mais le moment paraît venu de ne plus reléguer au rang des fables toute espèce de forme de véritable hermaphrodisme. Que l'on nie la possibilité d'un complet *hermaphrodisme*, celui des temps mythologiques excepté, c'est une opinion contre laquelle personne, je le répète, ne songera à s'élèver. Il n'en est pas de même de l'hermaphrodisme incomplet, partiel, j'ai presque dit du *quasi-hermaphrodisme*, de celui enfin, ou, comme dans les faits que nous avons cités, on trouve à la fois chez un même individu, non pas tous les organes du sexe mâle et du sexe femelle, mais quelques-uns des organes de ce double sexe.

Ce genre d'hermaphrodisme étant admis, on conçoit

Digitized by Google

qu'il comporte plusieurs espèces, puisque les organes de la génération étant assez multipliés chez l'un et l'autre sexe, ils peuvent être le principe d'une foule de monstrueuses combinaisons. Il est prudent, d'ailleurs, d'attendre les faits pour préciser ces combinaisons, peut-être beaucoup moins nombreuses qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord, puisqu'il est probable que le *principe ou la loi des connexions* (Geoffroy Saint-Hilaire) doit nécessairement s'opposer à quelques-unes de celles que l'esprit nous fait concevoir comme mathématiquement possibles.

Cependant, que deviendra toute cette discussion, si l'on veut (et la volonté, pour quelques-uns, tient lieu de raison et de preuves) que le sujet de notre observation ne soit pas un hermaphrodite? Le très habile anatomiste, M. Manec (*voyez* les notes ci-annexées), semble disposé à ranger Valmont parmi les femmes; il ne craint pas de se mettre ainsi en opposition et avec l'état civil, et avec l'église, et avec Valmont lui-même, qui a porté le courage et le sentiment de la virilité, jusqu'à prendre femme! Je l'avouerai, toutefois, il n'est pas de loi qui nous oblige à croire à l'*infaillibilité* de l'état civil et de l'église même, en matière de monstruosité, et si, à cet égard, je n'avais à choisir, les faits mis de côté, qu'entre l'opinion d'un maire et d'un curé, et celle de M. Manec, je n'hésiterais pas long-temps. Mais il me paraît bien difficile, en se conformant rigoureusement aux données de la saine anatomie, de trouver dans Valmont tous les éléments d'une femme, et de n'y trouver que les vrais et purs éléments de la femme. Quelle femme, bon Dieu! qu'un individu qui n'a pas de vulve, qui n'a qu'un rudiment de vagin, faisant suite à l'extrémité vésicale de l'urèthre, et qui possède une verge, un scrotum, une prostate et des glandes de Coowper bien conformées! quel homme, en vérité, voudrait pour compagne une femme ainsi conditionnée? Mais, dira-t-on, si ce n'était une femme,

Digitized by Google

c'était donc un homme que ce Valmont, car il faut bien en faire quelque chose et le placer quelque part? Sans doute, il en faut faire quelque chose et le placer quelque part; néanmoins, ce n'est ni une femme, ni un homme dans toute leur pureté; c'est un composé d'homme et de femme, une sorte de *troisième sexe*, de *métis* ou de *mulet sexuel*. Voilà ce qu'est Valmont; sa place ne peut être ailleurs que parmi les hermaphrodites (en donnant au mot hermaphrodisme l'acception large que nous lui avons reconnue précédemment, c'est-à-dire en étendant ce nom aux cas dans lesquels on trouve chez un même individu quelques-uns seulement des organes génitaux des deux sexes, tandis que les organes communs au mâle et à la femelle se présentent sous une forme intermédiaire qui n'est exactement et parfaitement ni celle des organes masculins, ni celle des organes féminins). On dirait que pour la construction de notre monstre, il s'est établi une lutte entre le *nisus formativus* masculin et le *nisus formativus* féminin, et que, par une sorte de compromis ou de transaction entre ces deux forces exclusives, il est résulté de leurs tendances combinées le produit mixte ou neutre dont on a vu plus haut la description. Il est donc à souhaiter, pour le bonheur et la perpétuité de l'espèce humaine, qu'il ne prenne pas souvent fantaisie à la nature génératrice de procéder ainsi par la voie ou le système de fusion.

Que Valmont, maintenant que l'ouverture de son corps a trahi, si l'on ose ainsi dire, son *incognito*, en nous faisant constater chez lui l'existence d'un utérus et d'ovaires rudimentaires (M. Manec), soit pris, sous ce rapport, pour un être plus voisin de la femme que de l'homme, je ne vois pas qu'on puisse se refuser à l'accorder; mais ce qu'il n'est peut-être pas moins juste de reconnaître, c'est que pendant la vie de cet individu, il n'eût pas été possible, dans l'état actuel de la science, de le prendre pour une femme plutôt que pour

Digitized by Google

un homme. Aussi, cet individu, jusqu'au moment où il a été ainsi traduit devant le tribunal de l'infaillible autopsie cadavérique, a-t-il été admis à la dignité d'homme, et bien qu'il en ait, sans aucun doute, assez mal fait les honneurs, du moins a-t-il pu en usurper impunément les droits pendant plus de soixante ans, tandis qu'il est clair comme le jour qu'il n'eût pas long-temps conservé le titre de femme, si l'on se fût avisé de l'en revêtir, même avec l'autorisation de quelqu'un de nos anatomistes les plus distingués.

Le fait que nous venons d'exposer, quelque extraordinaire, exceptionnel, extra-légal qu'il paraisse au premier abord, n'en est pas moins soumis, comme nous l'avons dit plus haut, à des conditions nécessaires, à des lois voulues qu'il s'agirait maintenant de pénétrer. Ces lois, ces conditions n'étant que des modifications des conditions et des lois normales, il est clair que la connaissance de ces dernières constitue une donnée de la plus haute utilité pour la détermination des autres, et réciproquement. Or bien que le voile dont la nature se plaît à envelopper l'acte mystérieux de la génération, n'ait encore été qu'incomplétement déchiré, on doit convenir néanmoins, que, grâce aux recherches de plusieurs anatomistes modernes, la nature en quelques points de cette grande fonction, a été, pour ainsi dire, prise sur le fait (1).

Les lois de l'organogénie ou de l'évolution des germes ont déjà été appliquées avec succès à la théorie de plusieurs espèces de déviations anormales. Toutefois, je ne sache pas que, jusqu'ici, on ait fait cette heureuse application à quelque cas appartenant à la même catégorie que celui de Val-

(1) Voyez l'ouvrage que vient de publier tout récemment M. Serres, sur les formations normales et anormales.

Digitized by Google

mont. Ce n'est donc qu'en tremblant et d'un pied incertain que nous allons nous engager dans le dédale obscur de ce point de *tératogénie*. Mais il y a quelque chose de si attrayant dans le plaisir de sonder le mystère de la création d'un homme, même quand il n'est pas fait à notre image, que nous n'avons pu résister à cette tentation.

La monstruosité de Valmont suppose de deux choses l'une : ou que le germe dont Valmont n'est que le développement, contenait lui-même, primordialement, les éléments de cette monstruosité, ou bien, au contraire, que le germe, primordialement parfait, ne s'est ainsi dévié de son évolution normale que sous l'influence de circonstances accidentelles. Admettre la première supposition, ne serait réellement que reculer la difficulté; elle est, d'ailleurs, en opposition aux idées les plus généralement reçues aujourd'hui parmi les anatomistes. Voyons donc comment la seconde supposition pourra se prêter à l'explication de notre fait.

Soit, par hypothèse, une double conception ou diplogénèse; supposons encore que cette double conception se compose d'un germe à sexe mâle et d'un germe à sexe femelle.

Admettons, enfin, que ces deux germes, fortement pressés l'un contre l'autre au sein de l'utérus, au lieu de contracter de simples adhérences, aient été forcés de ne former qu'une seule masse, apte à conserver le mouvement vital.

Tout ceci étant admis, que peut-il arriver? 1° les parties communes ou similaires de l'individu mâle et de l'individu femelle, en vertu de la loi dite *d'affinité vitale*, ont dû se réunir, se pénétrer, s'emboîter réciproquement, et de cette *fusion* intime a dû naître une organisation douteuse, mixte, neutre, comme si les parties s'étaient réciproquement saturées; enfin, une organisation qui ne sera ni celle de l'homme, ni celle de la femme, dans toute leur pureté, mais bien une sorte de *résultante anatomique* de l'une et de l'autre.

Digitized by Google

2° Nous venons de voir comment, par une espèce de *décomposition* des deux éléments de la conception supposée, le produit de cette double conception s'est développé en suivant, pour ainsi dire, une diagonale entre les caractères du sexe masculin et du sexe féminin, sous le rapport des parties que possèdent en commun ces deux sexes. Il s'agit maintenant de montrer, ou plutôt d'imaginer comment se sont comportées les parties génitales qui distinguent ces deux sexes l'un de l'autre. On ne peut concevoir une véritable fusion entre des organes essentiellement différents les uns des autres. Ainsi, par exemple, l'utérus et ses annexes, chez la femme, ne trouvent point chez l'homme des organes analogues avec lesquels ils puissent se fondre er s'identifier. Il devra donc arriver nécessairement que cet organe et ses annexes, dans le cas que nous avons supposé, se développeront avec leurs attributs simples et caractéristiques, ainsi que nous l'avons observé chez Valmont. Quant aux parties sexuelles, qui, sans être absolument les mêmes chez l'homme et la femme, présentent néanmoins des analogies assez marquées (scrotum et grandes lèvres, pénis et clitoris, ovaires et testicules. etc.), ne peuvent-elles pas, pendant leurs efforts simultanés d'évolution, se fondre en des organes d'un type intermédiaire entre les types mâle et femelle, ou bien offrir diverses nuances de combinaison dans lesquelles on verrait prédominer tantôt l'élément masculin, tantôt l'élément opposé?

Quoi qu'il en soit de l'hypothèse que nous avons imaginée pour nous rendre raison de la monstruosité de Valmont, il est incontestable que cette monstruosité nous offre un exemple de la coïncidence, chez un seul et même individu, d'organes génitaux dont les uns sont propres à la femme, et les autres à l'homme. Et dans ce cas même, qui paraît, au premier abord, le type du plus complet désordre, où la nature

Digitized by Google

semble réellement avoir mis ses propres lois hors la loi ; nous trouvons, cependant une admirable confirmation de cette grande loi, savoir, que pour se révéler principalement et essentiellement par les organes génitaux, le sexe d'un individu ne s'en manifeste pas moins par une certaine forme, par une disposition donnée de tous les autres organes en général. Nous voyons, en effet, que Valmont ne tient pas seulement de l'un et de l'autre sexe par ses organes génitaux, mais qu'il en est également ainsi sous le point de vue de tout le reste de son organisation, et spécialement sous le rapport de son habitude extérieure. Ainsi donc, quelque monstrueuse que soit l'organisation de Valmont, elle prouve pourtant que la nature, en y procédant, a, si j'ose parler ainsi, été jusqu'à un certain point, conséquente et logique, comme dans les cas où elle produit les organisations normales.

§ III. *Considérations médico-légales.*

Ce n'est pas simplement sous le rapport anatomique et physiologique que la monstruosité de Valmont présente un grand intérêt. Elle soulève aussi de hautes questions de médecine légale, de philosophie, voire même de politique.

Posons d'abord en principe, comme l'a déjà fait M. Geoffroy Saint-Hilaire, que le genre de monstruosité auquel se rallie celle de Valmont, entraîne naturellement une double stérilité (1).

Il suit d'abord de ce principe, que le mariage devrait être interdit à un individu tel que Valmont ; que si

(1) Qu'arriverait-il si, sachant qu'il existe chez un animal à organes génitaux extérieurs mâles, un utérus et des ovaires bien conformés, quelque audacieux Spallanzani faisait parvenir artificiellement par le canal urétro-vaginal de cet animal, une certaine quantité de liqueur séminale ?

Digitized by Google

néanmoins cet individu, comme l'a fait Valmont, contractait mariage, ne trouverait-on pas dans une telle monstruosité, une raison plus que suffisante, de demande en séparation de la part du conjoint, et le divorce ne devrait-il pas être permis au moins pour des cas de cette catégorie? Une telle union n'outragerait-elle pas, en effet, la morale et la physiologie, bien que notre Code civil n'ait encore rien dit à ce sujet ?

Ce n'est pas tout : non-seulement la monstruosité de Valmont doit emporter la privation d'une foule de droits civils, mais elle paraît encore incompatible avec l'exercice de certains droits politiques; et en attendant que la cinquième classe de l'institut soit définitivement constituée, l'Académie nous permettra-t-elle, par exemple, de lui demander si un Valmont, en supposant qu'il eût et l'âge et le cens requis, serait habile à remplir les fonctions éminemment viriles de juré, d'électeur ou de député? qui oserait émanciper ainsi des individus qui n'appartiennent complètement à aucun sexe, et qui sont en quelque sorte doublement eunuques ?

En supposant qu'un jour la peine de mort civile et politique pût être infligée aux monstres de l'espèce de Valmont, il y aurait loin de cette sévérité à la barbarie de la loi des douze Tables, qui les condamnait à la mort physique.

Il nous serait facile de multiplier les questions du même ordre que les précédentes. Mais ce serait abuser de la patience de l'Académie, et, d'ailleurs, elles se présentent trop naturellement à l'esprit, pour qu'il soit nécessaire de nous en occuper plus long-temps.

Passons à une question qui domine réellement toutes les précédentes, et dont la solution doit être donnée, avant qu'on puisse aborder les autres avec quelque avan-

Digitized by Google

tage. Voici cette question : comment, d'après la simple inspection extérieure, reconnaître si un individu tel que Valmont, est bien hermaphrodite? Un tel diagnostic n'est-il pas au-dessus de nos moyens actuels? Sans doute, il est hérissé de grandes difficultés, et environné d'incertitudes énormes, que de nouveaux faits pourront seuls complétement lever; toutefois, en attendant que des faits de ce genre, grâce au ciel très rares, aient été exactement recueillis, peut-être serait-ce devancer heureusement l'observation que d'oser affirmer *à priori*, ou plutôt en se fondant uniquement sur les faits précédemment cités, que chez un individu dont la verge serait médiocrement développée, dont le scrotum ni les régions inguinales ne présenteraient aucune trace de testicules, et qui en même temps, considéré dans les autres appareils de son économie, tiendrait le milieu entre l'homme et la femme; que d'oser affirmer, dis-je, que cet individu porte à l'intérieur quelques-uns des organes sexuels propres à la femme, et constitue sous ce point de vue un *hermaphrodite* incomplet, un *semi-hermaphrodite*. Cette sorte de prévision serait plus probable encore, si pendant la vie, il s'était opéré chaque mois par l'urèthre, un écoulement sanguin ou flux menstruel ?

Au reste, la solution d'un pareil problème est au-dessus des personnes chargées civilement de constater le sexe des nouveau-nés, et l'on conçoit que si la monstruosité de Valmont était aussi commune qu'elle est, au contraire, rare, il deviendrait urgent d'apporter quelques modifications dans le choix du personnel chargé de veiller à la détermination des sexes.

En voilà bien assez, beaucoup trop, peut-être, sur la question de l'hermaphrodisme. Nous demandons pardon à l'Académie, des moments que nous lui avons fait

Digitized by Google

perdre. Il eût été plus sage de notre part de nous en tenir à la simple exposition du fait que nous avons observé. Il n'appartient effectivement qu'à cette savante compagnie de connaître de toutes les questions que soulève ce fait. En le soumettant en quelque sorte au choc d'une discussion académique, on a la ferme et satisfaisante conviction, qu'il ne restera pas entièrement stérile. Pourrait-on avoir quelques doutes à cet égard, si l'on réfléchit que cette Académie possède dans son sein l'élite des hommes qui ont imprimé à la science des déviations organiques, une direction si philosophique ? n'est-ce pas, en effet, à l'un de ses membres, que Bissieu doit sa monstrueuse immortalité ? n'est-ce pas aussi à d'autres de nos honorables collègues, qu'il faut attribuer la gloire d'avoir dévoilé le double mystère de Ritta-Christina ?

Grâces à vos lumières, Messieurs, Valmont servira à son tour aux progrès de la science. Quant à nous, nous ne revendiquerons que le bonheur d'avoir pu fournir à l'Académie l'occasion de faire quelque découverte nouvelle, ou de confirmer quelques principes encore contestés.

CONCLUSION.

Il résulte des faits contenus dans ce travail, que l'on ne saurait révoquer désormais en doute l'existence de l'*hermaphrodisme vrai*, mais *incomplet* et tel que nous l'avons compris plus haut.

Le fait qui nous est propre, prouve en particulier qu'il peut naître des individus de l'espèce humaine qui participent à la fois, sous le rapport des organes génitaux, et du type masculin et du type féminin, et qui, sous le point de vue des autres organes en général, communs à l'un et à l'autre sexes, offrent une sorte

Digitized by Google

de *mezzo termine* entre l'homme et la femme, variété d'hermaphrodisme, qui ne me paraît pas avoir encore suffisamment fixé l'attention des tératologistes, et que l'on pourrait désigner en attendant mieux, sous le nom d'*inter-hermaphrodisme*. Peut-être, devrait-on, pour ne rien préjuger sur l'essence même de cette monstruosité, la distinguer par le nom du sujet qui nous l'a présentée, et créer alors l'expression d'hermaphrodisme *Valmontien*.

Ceux qui nient avec opiniâtreté l'existence de tout autre hermaphrodisme que celui auquel ils ont donné le nom de pseudo-hermaphrodisme, nous accuseront, sans doute, d'une crédulité presque superstitieuse, pour avoir admis, chez Valmont, une espèce particulière de vrai hermaphrodisme. Un tel reproche nous touchera peu. Il faut croire à ce qui est, fût-ce un miracle : de toutes les superstitions, si l'on peut se servir de cette expression en matière de sciences naturelles, la pire ne consiste point à croire à ce qui n'est pas, mais bien à ne pas croire à ce qui est.

Enfin, répétant la saine maxime qui nous a servi d'épigraphe, nous dirons en terminant : « Dans les faits » qui, comme celui-ci, s'éloignent des opinions reçues, » la sagesse consiste également à n'admettre que ce qui » est rigoureusement prouvé, et à ne pas assigner des » bornes trop étroites à la puissance de la nature. »

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Figure Ire.

1. Racine de la verge.
2. Raphé.

3,3. Bourses.

Digitized by Google

4. Méat urinaire.
5. Prépuce.
6,6. Pénil (Mont-de-Vénus), saillant comme chez la femme

Figure Ire (bis).

Elle représente sur-tout les muscles du périnée.

a. Bulbe de l'urèthre.
b. Glandes de Cowper.
c. Racine des corps caverneux.
d. Muscle bulbo-caverneux.
e. — ischio-caverneux.
f. — transverse.
g. Portion du muscle sphincter externe.

Figure IIe.

Elle représente les organes extérieurs et intérieurs de la génération, ouverts depuis le méat urinaire jusqu'au col de l'utérus, et vus par leur face inférieure.

1,1. Portion spongieuse de l'urèthre, ouverte dans toute sa longueur.
2,2. Tissu cellulaire des bourses.
3,3. Muscles bulbo-caverneux renversés.
4,4. Bulbe de l'urèthre.
5,5. Côtés de la prostate.
6,6. Face inférieure de la vessie.
7,7. Uretères.
8,8. Vagin ouvert.
9. Col de l'utérus ouvert.
10. Corps de l'utérus.
11. Ovaire entier.
12. Ovaire incisé.
13. Trompes utérines.

Digitized by Google

14. Ligament large.
15. Point de la jonction du vagin avec l'urèthre.

Figure IIIe.

Elle représente l'utérus, le vagin, la vessie et une portion de l'urèthre, vus par leur face supérieure.

1. Urèthre ouvert par sa face supérieure.
2,2. Tissu de la prostate.
3. Luette vésicale qui se prolonge en avant pour former le véru montanum.
4. Vessie ouverte.
5. Trigone vésical.
6,6. Uretères.
7. Utérus.
8. Jonction du vagin avec la portion membraneuse de l'urèthre, vue par sa face supérieure.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD, RUE DE LA HARPE, 88.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google